

La gestion efficace des matières résiduelles dans Charlevoix-Est :
un engagement naturel pour nos générations futures.



mescollectes.ca
mrccharlevoixest.ca

Depuis 2002, la MRC de Charlevoix-Est a compétence sur son territoire en gestion des matières résiduelles (GMR) et son objectif est de **valoriser le maximum de matières résiduelles** sur le principe des **3RV-E** (réduction, réemploi, recyclage, valorisation et enfouissement). Ainsi, seuls les **déchets ultimes** sont enfouis au Lieu d'enfouissement technique (LET) situé à Clermont.

MATIÈRES ENFOUIES AU LET

2009	2024	 42%
12 000 tonnes	7 000 tonnes	

Malgré le fait que les Québécois produisent davantage de matières résiduelles, nos efforts communs ont permis de passer de 12 000 tonnes en 2009 à 7 000 tonnes en 2024, soit une diminution de 42 % de matières enfouies au LET annuellement. Diverses mesures ont été mises en place au fil des ans, auxquelles vous avez participé, pour éviter l'enfouissement, en voici quelques exemples.

Dans le **réseau des écocentres**, le **tri** permet la valorisation de nombreuses matières résiduelles, notamment les matériaux de construction, les encombrants domestiques, les appareils électroniques, les résidus domestiques dangereux, les métaux, les pneus, les résidus verts, les appareils réfrigérants, les fluorescents et les lampes fluocompactes, les sièges d'auto pour enfants et les bonbonnes de propane.

La popularité du réseau des écocentres se reflète par les nombres de visites, en 2024, qui se chiffrent à 2 800 à l'écocentre de Clermont, 3 200 à La Malbaie et 1 460 à Saint-Siméon.



VISITES AUX ÉCOCENTRES
ET AUX ÉCOBOUTIQUES

Clermont	La Malbaie	Saint-Siméon
2 800	5 400	1 460

Le **tarif à 5 \$ par visite** favorise la disposition responsable de matières. Les matières recyclables, les résidus domestiques dangereux, les déchets électroniques, les pneus et les articles pouvant être réemployés sont acceptés gratuitement.

En plus du réseau des écocentres, les garages municipaux sont des points de dépôt pour les **résidus domestiques dangereux** que ce soient pour les piles, les ampoules, les tubes fluorescents, les peintures ou les huiles.

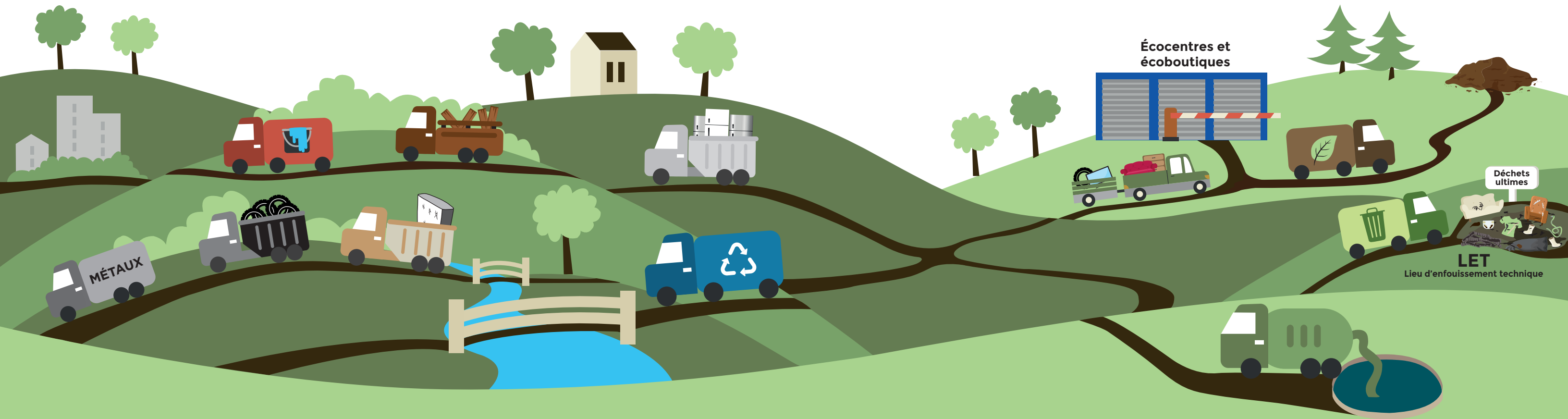
Une plateforme de transbordement des **matériaux de construction** vers un centre de valorisation à l'extérieur de la région dessert nos entrepreneurs et nos écocentres, environ 3 000 tonnes.

Les **matelas et sommiers**, difficiles à enfouir, sont aussi acheminés dans un centre de valorisation. On estime à 1 500 le nombre de matelas et de sommiers qui ont été déviés de l'enfouissement depuis août 2023.

Les **écoboutiques** situées à La Malbaie et à Saint-Siméon, offrent la possibilité de se départir gratuitement d'objets en bon état et d'en acquérir à prix modique, contribuant ainsi au réemploi et à l'économie circulaire. Depuis son ouverture en 2024, l'écoboutique située à La Malbaie a accueilli 2 200 visiteurs.

Un **atelier de réparation collaboratif** a été organisé, en mars 2025, en collaboration avec la Ville de La Malbaie avec l'aide de bénévoles réparateurs, pour apprendre à réparer les objets plutôt que de les jeter.

La **récupération** des articles de vapotage et des appareils réfrigérants est une nouveauté, tout comme celle des plastiques agricoles.



PRODUITS DÉVIÉS ANNUELLEMENT DE L'ENFOUISSEMENT



La MRC a mis en place des mesures incitatives pour l'utilisation de **couches lavables**, et de **produits d'hygiène corporelle** afin de diminuer

la consommation de produits à usage unique. Permettant ainsi d'obtenir un remboursement de 50 %, jusqu'à concurrence de 200 \$ par personne pour ces articles.

La **collecte des matières recyclables** permet de recycler les contenants, emballages et imprimés. Cette collecte et le traitement de ces matières sont remboursés à 100 % par les producteurs de matières recyclables.

La nouvelle **collecte des matières organiques**, qui sont compostées localement à La Malbaie, contribue à réduire l'émission de gaz à effet de serre. De plus, cette collecte permet à la MRC d'être éligible à une subvention annuelle du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements

climatiques, de la Faune et des Parcs, d'environ **180 000 \$**.

Lors de la **collecte des encombrants**, au printemps et à l'automne à raison de 2 fois par occasion, un tri des produits électroniques, des appareils ménagers, des pneus et des objets en métal est effectué pour dévier de l'enfouissement le plus de matières.

Depuis 2014, la MRC est responsable de la vidange et de la **valorisation des boues de fosses septiques** qui vise à protéger l'environnement. De plus, les boues d'origine municipale seront aussi valorisées en agriculture ou dans la restauration de sites d'exploitation de sable et de gravier ou miniers dans un avenir rapproché.

La MRC met tout en œuvre pour maintenir un milieu de vie sain et sécuritaire afin de préserver la qualité de l'environnement et la santé humaine en gérant **efficacement et sécuritairement** les matières résiduelles sur le territoire de Charlevoix-Est pour nos générations futures.

LES SERVICES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR)



3 écocentres



2 écoboutiques

COLLECTES



Déchets

Aux 3 semaines



Recyclage

Aux 2 semaines



Matières organiques

Sem./2 sem.



Encombrants

2 fois par année



Boues de fosses septiques

2 ans/4 ans



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

Territoire
d'émotions
4 saisons